

1^{er} Courrier Départemental

Le mensuel de la CGT du 69

N° 4 - AVRIL 2023

la
cgt
UD 69

Engagée, solidaire ▶

Prix : 0,38 €



1^{ER} MAI 2023

• Édito

**Déjà trois mois de lutte contre la réforme des retraites et un 1er mai massif qui s'annonce !
Les militants et militantes ont toutes les raisons d'être fièr-e-s de notre CGT.**

Une CGT qui a su mobiliser, dans les derniers mois, des centaines de milliers de manifestant-e-s sur notre département et des millions partout en France.

Une CGT qui a montré l'importance des travailleur-se-s dans la production des richesses en se faisant le relais des grèves reconductibles massives décidées par les salarié-e-s.

Une CGT qui a su faire envie aux salarié-e-s de tout statut et de toute catégorie, jeunes, retraité-e-s, privé-e-s d'emplois, travailleur-se-s du privé et du public. Plus de 25 000 d'entre nous ont sauté le pas dans les derniers mois pour s'organiser avec celles et ceux qui luttent, pour s'organiser à nos côtés !

Soyons fièr-e-s de porter haut et fort les couleurs de notre CGT : une belle organisation que tout le monde envie lorsqu'il s'agit d'assurer la défense des intérêts des travailleur-se-s !

Une fois de plus, la CGT a su démontrer qu'elle était le principal rempart contre les intérêts voraces du Capital. Nous avons su démontrer notre force collective et nos luttes ont été source d'espoir partout en France, mais aussi à l'étranger d'où les messages de solidarité ont afflué ! Nos couleurs ont été portées de la Turquie à la Belgique et ont suscité l'espoir de millions de travailleur-se-s à travers le monde.

Plus d'un siècle après l'instauration du premier mai comme journée internationale des travailleur-se-s, rappelons-nous les origines de cette journée de lutte : la réduction du temps de travail ! Le camp des capitalistes veut nous pousser à travailler plus longtemps au détriment de notre santé alors que nombre d'entre nous n'arrivent même pas à l'âge de la retraite ! Contre la société mortifère qu'on souhaite nous imposer, battons-nous pour nos justes revendications.

Construisons la lutte, pour un premier mai massif et les jours qui suivent tout autant !

Ludovic Rioux,

Secrétaire à la Vie Syndicale
de l'UD CGT 69

Sommaire

PAGE 2 : Édito

PAGE 3 : Soutiens internationaux

PAGE 4 - 5 : 53^e Congrès confédéral

PAGE 6-7 : Les origines du 1er mai

PAGE 8 : Paix et internationalisme

**le COURRIER
DÉPARTEMENTAL**

Union Départementale CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon
215 cours Lafayette 69006 Lyon Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - Email : ud69@cgt.fr
Directeur de publication : Jacky ABADA - Rédactrice en Chef : Sandrine GAMMOUDI SAUZEAT
Mise en page : Collectif Communication de l'UD CGT 69
n° CPPAP : n° 0919S07039 - ISSN : 1266-1465 -

LA CGT SUR LA TOILE

Site de l'UD CGT 69

<https://ud69.reference-syndicale.fr/>

Site du CR CGT AURA

<https://www.cgt-aura.org/>

Site de la CGT

<https://www.cgt.fr/>

Site de la NVO

<https://nvo.fr/>

Suivez nous sur Facebook : Ud Cgt du Rhône

Soutiens internationaux

Depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites, des soutiens arrivent de différents pays. La lutte contre la réforme des retraites en France suscite des espoirs pour les travailleur-se-s de tous les continents. Nos luttes renforcent les droits de tous et toutes ! Gardons le cap !



Aux affiliés français de la Fédération Européenne des Travailleurs des Transports
Bruxelles, mardi 28 mars 2023

Chers frères et sœurs,



UNITÉ D'ACTION SYNDICALE (UAS) / BURKINA FASO
LES CENTRALES SYNDICALES :
CGT-B - CNTB - CSB - FO/UNS - ONSL - USTB
LES SYNDICATS AUTONOMES :
SAMAE-SATB-SATEB-SBM-SNEAB-SNESS-SYNAPAGER-SYNAPIB-SYNATEB-SYNATEL-SYNATIC-
SYNATIPB-SYNATRAD-SYNTAS-SYNTRAPOST-SYSFMA8-UGMB

Depuis le 19 janvier 2023, les travailleurs de France sont en lutte contre la réforme injuste du système des retraites que le président Emmanuel Macron et son gouvernement veulent imposer au peuple français. La réforme des retraites est l'un des points centraux de la politique du président Macron.

Déclaration de soutien aux travailleurs de France en lutte !

À Buenos Aires, 8 février 2023

UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS KANAK ET DES EXPLOITES
« La confédération de l'avenir »
BP 4372 Nouméa - Tél : 27.72.10 Fax : 27.76.87
Email [unioy.com.nc](mailto:info@unioy.com.nc) - Site web www.unioy.org

La Unión General de Trabajadores (UGT) y las demás organizaciones francesas, CFDT, CGT y las Federaciones de Sindicatos (CES) v con el



travailleurs portugais et de la
de votre organisation.

Rome, le 13 Janvier 2023

Chers camarades,
la CGIL est à vos côtés lors de la journée de grève et de mobilisation que vous appelez pour le 19 janvier.



CONFEDERACION GENERAL DEL TRABAJO ARGENTINA EST SOLIDARIO DE LA LUTTE DES CENTRALES SYNDICALES DE FRANCE ET DE TOUT LE PEUPLE FRANCAIS.

La Confédération générale du travail de la République argentine (CGT RA), par l'intermédiaire de son Secrétariat aux relations internationales, exprime sa solidarité avec la lutte des centrales syndicales de France.



CONFEDERATION DEMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DU NIGER
DEMOCRATIE - SOLIDARITE - ACTION
BOURSE DU TRAVAIL IBRAHIM MAYAKI
Quartier Cité Chinoise, Villa N°69 - Tél : +227 20.32.38.34 - BP. 10766 - Niamey NIGER
Portables : 96870318 - 97151616 - 96510505 - 96566920 - 97277979 - Permanence : 96567289 - 96961677
NIF : N°80066/A - E-mail : c_cdtn@yahoo.fr
Compte BIA n°H 0040 01 001-25110401641-82 XOF CDTN

000173
N° / BEN-CDTN/2023

Niamey, le 22 MARS 2023

Le Secrétaire Général

Au

Camarade Philippe Martinez
Secrétaire Général de la Confédération
Générale du Travail (CGT-France)

Objet : Soutien

Cher Camarade Secrétaire Général,

La Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger (CDTN) suit avec une attention particulière le bras de fer que vous venez d'engager avec le Gouvernement français, relativement aux réformes sur l'âge de départ à la retraite et le nombre d'années de cotisation.

Cette réforme qui n'est rien d'autre qu'une mise en cause des acquis de vos militantes et vos militants, conduirait inévitablement à un appauvrissement généralisé, à une baisse de leur espérance de vie à la



21 mars 2023

COMUNIQUE DE PRESSED : LES SYNDICATS DE PUERTO RICO
SOUTIENNENT LA GREVE DES TRAVAILLEURS EN FRANCE

General Labor Union, Local 1199 Service Employee
International Union (UGT, 1199 SEIU) ; United Public
Employees, Council 95 American Federation of State,
and Municipal Employees (SPU, Council 95 AFSCME, AF
Union de Empleados Municipales El Comandante ; Unión
Independiente Auténtica de la Autoridad de Acueductos y
Independientes (UIA) ; Hermandad de Puerto Rico (HEPRD) ; Unión de
Trabajadores de la Universidad de Puerto Rico (UWUPR) ;
Concreto y Ramas Anexas, Local 12 Laborer's

• Retour sur le 53^e congrès de la CGT

Les 942 délégué-e-s représentant les syndicats CGT des entreprises et services publics de toute la France se sont réuni-e-s en congrès du 27 au 31 mars dernier à Clermont Ferrand. Pendant toute cette semaine les délégué-e-s ont échangé, confronté leurs idées et décidé des orientations pour les 3 prochaines années. Elles et ils ont élu une direction confédérale pour les mettre en œuvre et les appliquer.

Aussi, les nombreux débats ont permis d'acter des orientations qui ont participé au rassemblement des congressistes autour des valeurs fondamentales qui unissent tous les syndiqué-e-s de la CGT.

Au cœur des débats de ce congrès : la lutte historique en cours contre la réforme des retraites. Une motion a été adoptée. Elle réaffirme notre volonté de gagner le retrait de la réforme des retraites imposée par le gouvernement et le patronat. Les congressistes appellent les travailleuses et les travailleurs à amplifier le rapport de force par la multiplication des grèves reconductibles, des actions de blocages et d'occupations de sites décidées par les grévistes en assemblées générales.

Il est en effet indispensable de donner une ampleur sans précédent à la mobilisation.

Le gouvernement sourd, est prêt à tous les coups pour sortir de la crise dont il est responsable.

Non à l'allongement de la durée de cotisation, non à la retraite à 64 ans.

Oui au retrait pur et simple de cette réforme injuste, injustifiable et injustifiée !

La CGT a réaffirmé son exigence d'une retraite à 60 ans à taux plein avec des départs anticipés pour les tous les travaux pénibles.

Le 53ème congrès à rappeler l'engagement de toute la CGT dans les luttes proposées. L'ensemble des travailleuses, travailleurs, privé-e-s d'emploi, retraité-e-s et jeunes sont appelé à poursuivre leur engagement dans les grèves, à amplifier la mobilisation et à rejoindre massivement la CGT, pour lutter toutes et tous ensemble, JUSQU'À LA VICTOIRE !

RESULTATS VOTES DES DOCUMENTS – ACTIVITE – FINANCIER – ORIENTATIONS

Le rapport d'activité a recueilli 49,68% (264 061 voix) des voix. Il n'a donc pas été adopté. 50,32% des délégués ont voté contre (267 415 voix).

Le rapport financier a été adopté avec 66,69% des voix exprimées, soit 330 559 voix, 33,31% des congressistes ont voté contre soit 165 143 voix.

Le préambule et le thème 1 du document d'orientation a recueilli 78,29% des suffrages exprimés soit 424 476 voix, CONTRE 21,71% représentant 117 690 voix

Le thème 2 du document d'orientation a quant à lui été adopté avec 70,54% des suffrages soit 378 743 voix, CONTRE 29,46% soit 158 141 voix.

Le thème 3 du document d'orientation a été adopté avec 71,7% des suffrages soit 384 690 voix, CONTRE 28,3% soit 151 803 voix.

Le vote global du document d'orientation a été adopté POUR 72,79% des suffrages représentant 394 519 voix, CONTRE 27,21% des suffrages exprimés soit 147 501 voix.

NOUVELLE DIRECTION CONFEDERALE ELUE

La Nouvelle Commission Exécutive Confédérale à parité constituée de 66 membres et la Commission Financière et de Contrôle constituée de 5 membres ont été élues à la majorité.

Le Bureau Confédéral a aussi été élu à la majorité, il est composé à parité de 10 membres :

- Sophie BINET, Secrétaire Générale
- Céline VERZELETTI
- Mireille STIVALA
- Catherine GIRAUD
- Nathalie BAZIRE
- Laurent BRUN, Administrateur
- Sébastien MENESPLIER
- Thomas VACHERON
- Gérard RE
- Boris PLAZZI

• L'appel du congrès

Les 942 délégué.e.s réuni.e.s au Congrès de la CGT à Clermont Ferrand réaffirment leur opposition à la réforme des retraites portée par le gouvernement et le patronat. La CGT juge indispensable de donner une ampleur sans précédent à la mobilisation du 6 avril, d'amplifier le rapport de force par la multiplication des actions de grève, blocages, occupations décidées en assemblée générale.

Après 10 journées de temps fort d'une mobilisation historique qui ont réuni des millions de personnes, dans la rue partout en France métropolitaine et en Outre-Mer et alors que des salarié.e.s sont en grève reconductible dans le pays, Emmanuel Macron ne peut plus rester sourd et aveugle face au rejet massif de sa réforme antisociale.

Le gouvernement est prêt à tous les mauvais coups pour sortir de la crise dont il est responsable. Non à l'allongement de la durée de cotisations, non à la retraite à 64 ans ! Oui au retrait pur et simple de cette réforme illégitime, injuste, injustifiable et injustifiée ! Il n'y aura ni médiation, ni compromis.

La CGT réaffirme son exigence d'une retraite pleine et entière à 60 ans avec des départs anticipés pour tous les travaux pénibles et le maintien de tous les régimes pionniers.

Les délégué.e.s du 53ième congrès de la CGT condamnent avec la plus grande fermeté les actes policiers et des patrons. D'où qu'elles viennent, les violences ne réduiront pas la colère du monde du travail qui anime cette mobilisation sociale historique. La CGT condamne les réquisitions et le non-respect du droit de grève, droit à valeur constitutionnelle. La CGT exige la suppression de toutes les poursuites judiciaires des militant.e.s dans le cadre d'actions syndicales et de manifestations.

Après des années d'austérité salariale, de plus en plus de salarié.e.s, précaires, privé.e.s d'emploi, jeunes et retraité.e.s n'arrivent plus à faire face à l'inflation, cela ne peut plus durer. La CGT réaffirme l'ensemble de ses revendications : augmentation des salaires, SMIC à 2 000 euros, remise en place de l'échelle mobile des salaires, dégel du point d'indice...

Pleinement mobilisé.e.s contre la réforme des retraites, les délégué.e.s du 53ième congrès s'élèvent contre la dégradation de la situation internationale et réaffirment leur engagement pour la paix et la solidarité internationale entre les peuples et clament sans ambiguïté leur refus de la guerre.

Face à cette oppression du capital et de ses relais et face à l'urgence climatique, nous confirmons nos valeurs fondamentales de classe, de masse, de démocratie et d'indépendance. Nous réaffirmons que dans cette lutte violente du capital contre l'humanité et la planète, notre force est d'œuvrer à rassembler le monde du travail le plus largement possible, comme la CGT le fait depuis 128 ans.

Les congressistes du 53ième congrès rappellent leur engagement dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre toutes les discriminations et toutes les violences sexistes et sexuelles. Le congrès dénonce l'agression d'un camarade à Albi par un groupuscule d'extrême droite.

Les délégué.e.s du 53ième congrès appellent également le monde du travail à garder la plus grande vigilance et la plus grande fermeté contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes. Les délégué.e.s du 53ième Congrès représentant toute la CGT affirment que nous resterons le syndicat de toutes et tous, quels que soient leurs origines, leurs genres ou leurs croyances.

Nous sommes face à de multiples urgences qui nécessitent la mise en œuvre de véritables ruptures remettant en avant l'humain, la réponse aux besoins fondamentaux de la population et l'émancipation des travailleurs.euses.



Les origines du 1er mai

Le contexte du 18ème siècle

L'histoire du 1er mai commence avec l'essor capitaliste de la fin du 19è siècle, une centaine d'années après la Révolution française. Les retombées de celle-ci ont, à quelques exceptions près, abouti à des réformes au service du développement industriel et commercial.

Ce développement s'accompagne d'un brusque accroissement du prolétariat, alimenté par des milliers de paysans chassés de leur terre.

Dans cette période se créent les premières formes d'organisation des ouvriers confrontés à une exploitation capitaliste forcenée :

- Des salaires très bas pour des journées de travail très longues ;
- Pas de limite d'âge pour travailler, des enfants de moins de six ans triment, pour des salaires dérisoires, plus de dix heures par jour ou par nuit ;
- Une exploitation, plus sauvage encore, sévit pour la main-d'œuvre féminine ;
- Aucune règle d'hygiène et de sécurité au travail, aucune réglementation du travail et encore moins de protection sociale.

C'est l'époque où apparaissent des groupements autonomes divers qui, sous l'appellation d'associations corporatives, de chambres professionnelles, de syndicats ou même de partis ouvriers, traduisent, en dépit de cette diversité, les intérêts communs des prolétaires face aux exploiters.

Ces premières formes d'organisations révolutionnaires se heurtent à une riposte impitoyable de la bourgeoisie détentrice du pouvoir économique et du pouvoir politique. La classe dominante promulgue des lois de stricte interdiction de ces premières ébauches d'organisations ouvrières qui sont durement réprimées, contraignant leurs initiateurs à l'illégalité.

Une durée journalière de travail de quatorze, quinze, seize et dans certains cas extrêmes de dix-huit heures était chose courante. Dans ce contexte, la lutte pour la journée de huit heures se développa dans tous les pays industriels au cours de la deuxième moitié du 19ème siècle.

Les origines américaines du 1er mai

En août 1866, le congrès national du travail de Baltimore, représentatif de la majorité des travailleurs américains proclame : « Le premier et grand besoin du présent pour délivrer le travail de ce pays de l'esclavage capitaliste est la promulgation d'une loi d'après laquelle la journée de travail doit se composer de huit heures dans tout l'Etat de l'Union américaine. Nous sommes décidés à mettre tout en œuvre jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu. »

En 1881, l'American Federation of Labour (AFL), la Fédération Américaine du Travail, est créée.

Le 4ème congrès de l'AFL, en novembre 1884 à Chicago, fixe l'objectif d'obtenir la journée de 8 heures dès le 1er mai 1886. Pour la première fois, la date du 1er mai apparaît dans l'histoire de la lutte des classes.

Soutenue par une intense propagande, la résolution du congrès de Chicago sensibilise la classe ouvrière parce que l'objectif qu'elle se fixe répond à une aspiration profonde du monde du travail. Tout au long de l'année 1885, elle donne lieu à une mobilisation exceptionnelle des travailleurs américains et à des luttes dont l'importance croît à mesure que l'on s'approche du 1er mai 1886.

Le 1er mai 1886 est arrivé. Partout se déroulent des rassemblements, des manifestations et grèves de masse sous un mot d'ordre uniforme : « A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour. Huit heures de travail ! Huit heures de repos ! Huit heures d'éducation ! »

Sous cette formidable pression, un certain nombre d'employeurs avaient jugé prudent d'accorder les huit heures, sans attendre l'échéance du 1er mai. Et, comme toujours dans de telles circonstances, ces premiers succès stimuleront la lutte générale.

Les évènements de Chicago

Les conditions de travail et de vie des travailleurs à Chicago étaient particulièrement pénibles et la misère régnait. Par ailleurs le patronat avait une réputation d'esclavagiste. Les journaux de l'époque, à son service, pouvait écrire que le plomb « est la meilleure nourriture qu'on puisse donner aux grévistes » ou encore que « la prison et les travaux forcés sont la seule solution possible de la question sociale ».

Les travailleurs de Chicago répondirent à l'appel du 1er mai par une grève qui eut des prolongements dans divers secteurs.

Le patronat rétrograde répondit dans plusieurs secteurs par des licenciements ou des mesures de lock-out. Ce fut le cas dans la grande entreprise de machines agricoles McCormik où la direction a jeté à la rue mille deux cents ouvriers qu'elle a remplacés par des « jaunes ».

Le 3 mai en fin de journée, plusieurs milliers de grévistes s'étaient donnés rendez-vous à la sortie de l'usine pour conspuer les « jaunes ». La police était là et ce fut rapidement l'échauffourée. Des coups de feu furent tirés, six morts et une cinquantaine de blessés furent victimes des fusils mitrailleurs de la police.

La lutte pour les huit heures en France

Les évènements de Chicago eurent lieu quinze ans après la Commune de Paris. Le mouvement ouvrier français restait encore, à ce moment là sérieusement affaibli par la répression sanglante de mai 1871.

Les quatre premiers congrès ouvriers français, entre 1876 et 1880, firent de la revendication des huit heures un objectif essentiel.

La légalisation des syndicats en France date du 21 mars 1884. En octobre 1886, le congrès constitutif de la Fédération nationale des syndicats adopte une résolution qui demande : « Qu'une loi, limitant à huit heures la journée de travail, dans les usines, manufactures, ateliers et chantiers, soit votée par les législateurs ». Le congrès d'octobre 1888 fera de cette question un objectif commun de lutte pour tous les travailleurs en faisant du dimanche 10 février 1889 une journée de lutte pour la journée de travail de huit heures et la fixation d'un minimum de salaire correspondant au coût normal de la vie. Le succès de cette journée dépasse les espoirs de ses artisans.

A Paris en juillet 1889

En juillet 1889, il y eut simultanément deux congrès socialistes à Paris correspondant aux deux tendances socialistes de l'époque.

Le congrès de tendance marxiste, dans une résolution adoptée à l'unanimité décide :

« Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris.

« Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'American Federation of Labour dans son congrès de décembre 1888 tenu à Saint Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale.

« Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays. »

1890, le premier 1er mai

En France, une commission fut constituée pour la préparation du 1er mai entre syndicalistes et groupements socialistes.

Une campagne alarmiste fut déclenchée contre les « fauteurs de désordre, agents de l'étranger ». Tout était minutieusement conçu pour donner l'impression qu'on était à la veille de la guerre civile.

Ce premier 1er mai fut une réussite à Paris avec 100 000 manifestants mais aussi dans les 138 villes qui ont, d'une manière ou d'une autre, participé à ce 1er mai : Marseille avec 50 000 manifestants, Lyon 40 000, Saint-Quentin : 35 000, Lille : 20 000, Reims et Angers : 15 000, Bordeaux : 12 000, Toulon 10 000, Troyes : 5 000...

Tout se serait passé dans le calme absolu si la police, qui avait été préparée aux pires affrontements, n'avait provoqué en fin de journée dans certains quartiers des incidents et des heurts dont la gravité fut limitée grâce au sang froid des manifestants.

Paix et internationalisme

Quelques 1er Mai marqués par l'internationalisme et la lutte pour la Paix

Lors du congrès international socialiste d'août 1893, il est décidé que « la manifestation du 1er mai pour la journée de huit heures doit en même temps affirmer dans chaque pays l'énergique volonté de la classe ouvrière d'espérer la transformation sociale et d'amener la paix internationale ».

L'adjonction de la paix aux objectifs du 1er mai fut accueillie avec satisfaction par les socialistes français qui avaient en maintes occasions exprimé le souhait d'une telle évolution.

1er mai 1914

A Paris, fait nouveau, au cours de la manifestation, des femmes distribuent des tracts contre les "3 ans" de service militaire et contre la guerre, malgré les brutalités policières.

1er mai 1915

La majorité des militants de la CGT sont dans l'union sacrée et prônent l'assiduité au travail le 1er mai 1915 pour ne pas compromettre l'effort de guerre pour la "défense de la Patrie".

L'union des syndicats de la Seine organise, au soir de ce 1er mai, une réunion sur invitation. Au cours de cette réunion qui exclut toute discussion, divers discours sont prononcés. Tous exaltent l'Union sacrée.

Mais contre toute attente, une opposition à l'Union sacrée se manifeste au sein même de cette assemblée pour donner lecture, malgré le refus du bureau, d'un texte d'appel à la lutte ouvrière pour la paix. Parmi les participants, pourtant triés sur le volet, une centaine accorde leur suffrage à cet appel.

1er mai 1916

Dans son numéro « spécial 1er mai », la Fédération des

métaux titre, à l'opposé de celui de la confédération « Tout et toujours contre la guerre. Tout et toujours pour l'Internationale ouvrière. Tout pour une prompte paix entre les peuples. »

1er mai 1949

La banderole précédant le groupe de tête proclame : « L'Union des travailleurs fera la paix du monde ».

Les travailleurs manifestent en ajoutant, à leurs mots d'ordre revendicatifs, leur protestation contre l'engagement de la France dans une politique militariste, contre la « sale guerre du Vietnam » et leur volonté de défendre la paix.

Les 1er mai de 1954 à 1962

Les 1er mai du début des années 1950 permettaient aux peuples en lutte pour leur indépendance, en particulier le Vietnam et l'Algérie, d'exprimer leurs revendications et aux travailleurs français d'exprimer leur solidarité. Les gouvernements décidèrent à partir de 1954 d'interdire de manifester le 1er mai à Paris et dans les principales villes françaises. Des rassemblements étaient organisés et exprimaient l'exigence de la paix en Algérie. Cette période a été particulièrement répressive.

